

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2023-1419231-PROF ATR cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Professeur / Art et Technique de la représentation- Représentation en Architecture / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Ile-de-France
Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine (ENSA PVS)
3 Quai Panhard et Levassor
75013 Paris

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 72 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'école est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle vient de rejoindre la Conférence des Grandes Ecoles

En 1er cycle, le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement structurés autour de 6 thèmes : ALTO, ARCHITECTURE-LABORATOIRE DES TERRITOIRES OUVERTS ; ÉCOLOGIES ; EXPÉRIMENTAL, DISPOSITIFS - FABRICATIONS - NUMÉRIQUES ; FAIRE ; TERRITOIRES DE L'ARCHITECTURE ; TRANSFORMATION, TEMPORALITÉS DE L'EXISTANT ET DES PATRIMOINES.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2019-2024 qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolidé le cycle master. Pour développer le 3ème cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10 en France) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

L'école organise un master en apprentissage ainsi qu'une double formation architecte-ingénieur.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (EnVironnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école.

Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé de 57 enseignants-chercheurs, ingénieur de recherche et personnel administratif issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Le laboratoire compte 16 doctorants inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris. L'EVCAU intervient dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'école organise trois chaires partenariales de recherche : "ARCHIDESSA" (Architecture, Design, Santé); "Le logement demain" en lien avec Paris La Villette, et "Architecture et intelligence(s) sur l'intelligence artificielle.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Dans l'objectif de mieux intégrer les nouvelles mutations induites par la généralisation du numérique dans son offre pédagogique et scientifique, L'ENSA PVS recrute un.e enseignant.e chercheur.e dans la discipline Art et Technique de la représentation (ATR-RA) avec des fortes compétences en numérique et outils informatiques.

Le.la candidat.e devra présenter un projet pédagogique permettant de renforcer principalement l'enseignement de la représentation et du numérique en licence et la chaire partenariale Architecture et Intelligence(s).

- L'initiation à la culture de la représentation comme une culture fondamentale à l'architecte, adossée à l'acquisition d'une compréhension approfondie de la perception des espaces, du milieu, de l'environnement et des ambiances ; la formation aux codes de la représentation architecturale et des outils opérationnels du dessin d'architecture ;
- La représentation, le dessin et la modélisation numérique comme axes majeurs de réflexions et de recherche scientifique.

Licence

En licence, l'enseignant.e chercheur.e proposera un programme pédagogique garantissant aux étudiants de l'ENSAPVS d'acquérir de solides compétences théoriques et pratiques en représentation architecturale et urbaine et ce, en lien étroit avec les enseignant.es d'autres disciplines, notamment les enseignant.es chargé.e.s de la conception du projet. Il s'agit de mieux préparer les étudiants aux bouleversements actuels et à venir en les formant aux méthodes de la modélisation et de la représentation architecturale, urbaine et paysagère. Le.la candidat.e doit pouvoir enseigner la géométrie descriptive et la perspective, en les adossant aux outils numériques de la représentation pour mieux conforter l'offre pédagogique. Notamment:

- Le.la candidat.e sera capable de proposer des cours magistraux proposant une réflexion théorique et critique sur les transformations des pratiques de représentation et de fabrique du projet architectural à l'ère du numérique.
- Le.la candidat.e participera aux enseignements transversaux de première année (Projet/Représentation, 44h TD), et/ou deuxième année (Projet/construction, 22h TD).
- Il ou elle participera à l'offre des LABS de 2ème année, en proposant un nouvel enseignement ou en prenant part à la coordination des enseignements existants.

En cycle Master, le.la candidat.e proposera des modules transversaux d'approfondissement de la culture de la représentation architecturale et urbaine, en tant que pilier intrinsèque de la formation de l'architecte, conjuguée à l'acquisition des compétences pratiques requises pour la maîtrise de l'art du dessin d'architecture. Cet approfondissement devra s'articuler avec les enseignements des domaines d'études (cours théoriques, intensifs et atelier du projet).

Le.la candidat.e pourra participer à l'animation d'un séminaire autour des questions relatives aux enjeux de la

transition numérique en lien avec les outils informatiques et géométriques, et accompagner les mémoires afin de développer une pensée critique vis-à-vis de ces nouveaux outils de représentation architecturale. L'objectif étant d'irriguer l'enseignement par la recherche et inversement en prenant appui sur les travaux de recherche développés par le laboratoire EVCAU et la chaire partenariale Architecture & Intelligences. Cette chaire a pour vocation d'interroger les bouleversements du métier autour de l'émergence de l'intelligence artificielle, traitant à la fois de la conception augmentée, smart city, logement intelligent... Elle mobilise des équipes d'enseignants et de recherche au sein de l'école avec des partenaires industriels.

- Autres tâches :

- . Participation au co-encadrement de thèses
- . Responsabilité dans les formations co-habilitées
- . Participation aux jurys de mémoire et de PFE
- . Implication dans les instances de l'Ecole
- . Développement de partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et internationaux.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

L'enseignant-e sera appelé-e à :

- Coordonner les enseignements de la représentation en architecture et du numérique en lien étroit avec les champs TPCAUI, STA OMI, ATR-APV, en licence et en master en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement en assurant une partie de ces enseignements ;
- Développer une activité de recherche et participer à la co-encadrement de thèse ;
- Renforcer la recherche au sein des équipes de l'école, notamment dans la formation doctorale « Architecture, urbanisme, paysage et patrimoine » de l'Ecole Doctorale 624 « Sciences des Sociétés » de l'Université de Paris.

L'enseignant-e contribuera à :

- L'intensification des relations entre enseignement et recherche;
- La mise en œuvre et l'animation de programmes de recherche;
- Le développement de réseaux universitaires, de partenariats et de coopérations, notamment avec l'Université de Paris.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité du directeur.

Liaisons fonctionnelles : Avec l'ensemble de la communauté enseignante

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Expérience d'enseignement avérée dans la fabrication de programmes pédagogiques et la coordination d'équipes enseignantes.

Capacité à développer des pratiques pédagogiques transversales et innovantes en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux actuels et à venir.

Expérience de projets impliquant des partenaires institutionnels à différentes échelles (locale, nationale, internationale).

Expérience de direction de recherche dans l'enseignement supérieur avérée sur la représentation architecturale et ses liens avec les nouveaux paradigmes informationnels en architecture.

Le/la candidat.e doit porter un projet de recherche qui prenne appui sur des publications reconnues dans ce domaine et à l'international.

Participation avérée à l'animation de la recherche direction, d'équipes et/ou d'axes de recherche ainsi qu'à des réseaux de recherche et comités de publications scientifiques ;

Le.la candidat.e doit avoir la capacité à intégrer des sociétés savantes dans le domaine de porter et de coordonner des appels à projet nationaux et européens.

Le.la candidat.e doit avoir des connaissances théoriques et pratiques des outils de modélisation informatique, de machine et deep learning, du paramétrique et d'intelligence artificielle.

Il est demandé au candidat d'explicitier son positionnement pour l'enseignement dans une école d'architecture en se référant à la note pédagogique présentée pour leur qualification au CNECEA.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Dans le cadre de la recherche, une inscription dans les équipes de recherche résidentes ou partenaires de l'École est recommandée, selon les textes régissant le statut de l'enseignant-chercheur.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte et/ou architecte-ingénieur doté d'une expertise avérée dans les domaines du numérique, des nouvelles technologies et de la représentation architecturale.

Expérience avérée en représentation architecturale et urbaine, géométrie, modélisation et intelligence artificielle générative.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ENSA

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter

marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr

Autre personne à contacter

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr